

réclame et de propagande autour de cet accord avec les Etats-Unis, que le communiqué remis aux journaux remplissait près de quarante-six pages de petit texte ainsi que je le disais il y a quelques instants. Ceux qui auraient pu s'opposer à ce traité en ont été stupéfiés au point d'être réduits au silence. Personne, à bien dire, n'a tenté d'énoncer au moins quelques vérités au sujet de ce traité. Pour ma part, je n'ai pas eu peur et je vais en dire quelques mots. Je pense que la Chambre et le pays ont intérêt à en connaître quelque chose.

Je vais essayer d'exposer ici quelques-unes des faiblesses de ce traité. Le Gouvernement a tenté de montrer les avantages qui doivent, prétend-il, en découler, mais j'affirme que personne en cette Chambre ou en dehors, n'est aujourd'hui capable de porter jugement sur les véritables résultats de ce traité. Le temps seul nous renseignera. Cela va probablement procurer un léger avantage à mon très honorable ami, surtout à la suite de la propagande tapageuse qu'on a faite, étant donné qu'il a le pouvoir d'ordonner des élections avant que le peuple ait eu le temps de se former une opinion. Je vais tout de même exposer quelques-unes des faiblesses de ce traité. Je n'entreprendrai pas de discuter au long toute la question; je me contenterai de faire quelques remarques d'ordre général.

Je désire déclarer franchement que je suis favorable aux accords commerciaux. Je considère que c'est là une des méthodes qui nous permettent d'accroître nos relations commerciales avec l'étranger. Ces accords sont aujourd'hui nécessaires partout. En effet le monde où nous vivons se compose de pays qui ont besoin les uns des autres. Il est avantageux, non seulement pour nous mais pour le monde en général, d'établir des relations commerciales, mais il faut toujours qu'un accord commercial soit juste pour les deux parties. Je crois que, sans essayer de profiter indûment d'un accord commercial, nous devrions obtenir autant d'avantages que l'autre partie. Je ne veux pas nier que certaines régions de notre pays soient favorisées par certaines clauses de cet accord. J'affirme toutefois, monsieur l'Orateur, que nous devons envisager notre pays, non pas comme neuf provinces, non pas comme neuf nations différentes, non pas comme des régions différentes ou comme des groupements distincts, mais comme une seule nation. Il nous faut donc considérer le traité comme un tout et essayer de juger s'il est juste et raisonnable pour nous. Voyons quels sont les avantages que nous procure le traité en général, non pas seulement les effets qu'il peut avoir, par exemple, sur l'industrie de l'élevage dans l'Ouest, effets qui sont peut-être

plus que compensés par ceux qu'il aura sur quelque industrie de l'Est ou peut-être même sur quelque autre industrie de l'Ouest.

Nous avons entendu proférer bien des plaintes contre ce traité, peut-être plus ou moins sourdement, mais les industriels du pays ont probablement eu trop peur d'exprimer leurs opinions. Quelques-uns d'entre eux semblent croire qu'il serait plus ou moins antipatriotique de se prononcer contre le traité. Je parlerai dans quelques instants du côté patriotique de la chose.

Par exemple, j'ai eu connaissance d'une protestation adressée au ministre des Finances (M. Dunning) par l'industrie de la chaussure de notre pays; on y faisait remarquer le tort considérable qu'allait subir cette industrie, et l'on rappelait que nos importations de chaussures des Etats-Unis en 1938 ont atteint le double de ce qu'elles avaient été l'année précédente.

L'hon. M. EULER: Moins de 2 p. 100 de la consommation.

L'hon. M. MANION: Fort bien, mais nous ne devons pas oublier que chaque paire de chaussures que nous importons des Etats-Unis enlève de l'ouvrage à nos ouvriers canadiens et prive de nourriture un certain nombre des nôtres. Ce sont de ces gens qui fabriquent des chaussures là-bas dans cette partie du pays d'où vient le ministre du Commerce (M. Euler), qui ont fait cette protestation auprès du ministre des Finances.

Des VOIX: Non.

L'hon. M. MANION: J'ai vu la protestation. Je dis que si l'on faisait payer plus cher les chaussures de fabrication canadienne, ou si nos chaussures ne valaient pas le produit américain, il pourrait y avoir quelque raison d'encourager l'importation. Mais mon idée et mon observation personnelle sont, d'après ce que j'ai pu remarquer au cours de mes voyages aux Etats-Unis, que nos chaussures canadiennes sont aussi bon marché et d'aussi bonne qualité que celles fabriquées aux Etats-Unis, de sorte que je ne puis voir un grand avantage à faire du tort à notre industrie de la chaussure. J'ai dit que l'année dernière nous avons importé des Etats-Unis deux fois plus de chaussures que l'année précédente, et mon honorable ami le ministre du Commerce (M. Euler), m'a interrompu pour dire que les importations atteignaient moins de deux pour cent de la consommation. Je ne sais pas quel est le pourcentage, et ne puis donc discuter cette affirmation. Mais je répète que sans ce nouveau traité de commerce, nos importations de chaussures des Etats-Unis ont été le double l'an dernier de ce qu'elles avaient été l'année

[L'hon. M. Manion.]